

Nouveau matériel pour la ToolBox

Veillez svp envoyer le formulaire complété à danka.thalmeinerova@gwp.org

Format et structure des rapports d'études de cas complets

Ce qui suit est une suggestion en termes de structure que vous pourrez utiliser pour votre texte principal. Il est important néanmoins que tous les éléments mentionnés ci-dessous soient pleinement pris en compte dans votre texte.

Problèmes

Les instruments politiques sont utilisés pour traiter de problèmes qui ont surgi et ces problèmes doivent être clairement énoncés (par exemple, épuisement des ressources en eau souterraines, augmentation de la fréquence des inondations, eutrophisation d'un lac ou un estuaire, absence de services d'eau dans une zone urbaine). Il est important de décrire le problème lui-même plutôt que la manifestation du problème.

Décisions et mesures prises

Cette section devrait décrire et expliquer les mesures prises pour résoudre le problème. Les questions qui pourraient être discutées ici comprennent:

- Décisions prises au début de l'action. Quels étaient les objectifs, qui a pris les décisions sur la définition des objectifs, qui était impliqué dans la définition des objectifs ? Comment les décisions se sont-elles succédées lors de la mise en oeuvre du projet ?
- Actions prises, instruments utilisés, intervenants (publics, privés et associations) et leur rôle.
- Alternatives considérées, mode de sélection des actions, type d'information et de méthodes utilisées.

Résultats

Cette section devrait décrire ce qui s'est passé à la suite des mesures prises – et examiner les raisons sous-jacentes. Certaines des questions possibles pourraient être:

- Quels ont été les problèmes rencontrés pendant la phase de mise en oeuvre ? Comment ont-ils été surmontés ? Quels problèmes existent toujours ?
- Quels étaient les éléments clefs lors de la mise en oeuvre ?
- Les objectifs du projet ont-ils été réalisés ? Quels résultats ont été obtenus: résultats quantitatifs et qualitatifs (tels que amélioration des écosystèmes aquatiques, de la qualité de l'eau et de la santé des populations, viabilité financière des infrastructures d'eau et systèmes de fourniture de services, améliorations sociales, etc.) ?
- Quel a été l'impact de l'action: par exemple, sur les politiques au niveau national ou le renforcement des capacités (règlements créés, institutions créées, accords avec partenaires privés, etc.) ?
- Quels ont été les gagnants et les perdants à l'issue de l'action/du programme?

- Durabilité – est-ce que les changements décrits continueront à être effectifs? Points forts et faiblesses financiers, institutionnels et techniques.
- Ressources utilisées au cours des actions (comment les ressources ont-elles obtenu, niveau de recouvrement des coûts, niveau de dépendance vis-à-vis de ressources extérieures de la phase d'investissement et de la phase d'exploitation de l'initiative).

Enseignements tirés et possibilités de répliquer en d'autres endroits

Cette section examine comment cette expérience peut être utilisée en d'autres endroits.

- Quelles sont les leçons les plus importantes tirées de ce cas qui pourraient être utiles à d'autres pays et à la politique de l'eau dans la mise en oeuvre de l'approche GIRE?
- Est-ce que le cas est pertinent dans d'autres endroits ? Est-il pertinent encore plus largement?
- Importance de cette étude de cas pour la GIRE.

Contacts, références, organisations et personnes

Auteur : Nom, organisation, adresse, code postal, ville, pays, téléphone et courriel.

Références et sites Internet : Max. 10 éléments de 250 caractères maximum. Sources d'information publiées à propos de l'étude de cas et sites Internet pertinents.

Organisations et personnes : Max. 10 éléments de 250 caractères maximum. Personne ou organisations impliqués dans le cas et prêts à apporter plus d'informations (nom, organisation, adresse, téléphone, fax, courriel)

Style et mise en page

Pour que les cas soient facilement ajoutés à la ToolBox et aient un style cohérent, le GWP demande aux auteurs qui préparent des cas de suivre les consignes suivantes :

- Envoyez votre fichier en texte Microsoft Word ou ASCII simple.
- Utilisez un anglais standard, qui reflète le système international et utilise des orthographes européennes (anglais britannique). Le GWP sera responsable de l'édition finale en respectant le style standard du GWP.
- Un cas ne doit pas dépasser 10 pages ou environ 4000 mots. Numérotez vos pages sous une même séquence tout au long du manuscrit.
- Si des graphiques, tableaux ou photos sont inclus à votre cas, envoyez-les dans un fichier séparé sous l'un des formats suivants: XLS, TIFF, GIF et BMP.
- N'incluez pas plus de 4 photos et pas plus de 4 graphes et/ou autres graphiques. Au total, il ne doit pas y avoir plus de 6 unités graphiques.
- Les unités graphiques doivent être simples, afin que les utilisateurs les téléchargent rapidement et que les fichiers transférés par voie électronique ne soient pas trop volumineux.

Le formatage final sera fait par le GWP.